



## SOMMAIRE

	Page
Point 16 de l'ordre du jour :	
Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.....	1691

**Président : M. Ismat T. KITTANI (Iraq)**

## POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR

## Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée générale est saisie d'une lettre datée du 11 décembre 1981, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président du Conseil de sécurité [A/36/820], qui se lit comme suit :

« J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de sécurité, à sa 2312<sup>e</sup> séance, tenue à huis clos le 11 décembre 1981, a adopté à l'unanimité la résolution 494 (1981) concernant la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Cette résolution est ainsi conçue :

« Le Conseil de sécurité,

« Ayant examiné la question de la recommandation en vue de la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

« Recommande à l'Assemblée générale de nommer M. Javier Pérez de Cuéllar Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat allant du 1<sup>er</sup> janvier 1982 au 31 décembre 1986. »

2. Dans le cadre de cette recommandation du Conseil de sécurité, l'Assemblée est saisie d'un projet de résolution sous la cote A/36/L.56. C'est le seul document sur lequel l'Assemblée est appelée à se prononcer.

3. Etant donné la recommandation unanime du Conseil de sécurité et compte tenu du vœu exprimé par de nombreuses délégations, puis-je conclure que l'Assemblée générale désire adopter par acclamation le projet de résolution A/36/L.56?

*Le projet de résolution est adopté par acclamation (résolution 36/137).*

4. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'ai l'honneur d'annoncer que M. Javier Pérez de Cuéllar a été désigné, par acclamation, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour une période commençant le 1<sup>er</sup> janvier 1982 et expirant le 31 décembre 1986.

*Le Président du Conseil de sécurité, le Président du Conseil économique et social, le Président du Conseil de tutelle, les Vice-Présidents de l'Assemblée générale et les Présidents des grandes commissions prennent place à la tribune présidentielle.*

*M. Aly I. Teymour, chef du Protocole, accompagne M. Pérez de Cuéllar à la tribune présidentielle.*

5. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'ai l'honneur d'informer officiellement M. Pérez de Cuéllar que l'Assemblée générale l'a désigné comme Secrétaire

général de l'Organisation des Nations Unies pour une période commençant le 1<sup>er</sup> janvier 1982 et expirant le 31 décembre 1986.

6. Je demande à M. Pérez de Cuéllar de bien vouloir répéter après moi la formule du serment.

7. M. PÉREZ DE CUÉLLAR (*interprétation de l'anglais*) : Je, Javier Pérez de Cuéllar, jure solennellement d'exercer en toute loyauté, discrétion et conscience les fonctions qui m'ont été confiées en qualité de secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, de m'acquitter de ces fonctions et de régler ma conduite en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'Organisation, sans solliciter ni accepter d'instructions d'aucun gouvernement ou autre autorité extérieure à l'Organisation en ce qui concerne l'accomplissement de mes devoirs.

8. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je suis certain qu'en cette occasion je parle au nom de tous les membres de l'Assemblée générale en adressant mes félicitations au nouveau Secrétaire général. Nous vous souhaitons une cordiale bienvenue et nous nous engageons à vous apporter notre coopération et notre appui total. Nous vous souhaitons un mandat fructueux et nous vous adressons nos meilleurs vœux pour vos activités à venir, dans l'intérêt de la communauté internationale. Puissent les Nations Unies, sous votre direction, devenir toujours plus le centre où s'harmonisent les efforts des nations, comme cela est envisagé dans la Charte.

9. J'invite maintenant M. Pérez de Cuéllar à faire une déclaration.

10. M. PÉREZ DE CUÉLLAR (*interprétation de l'espagnol*) : Je suis profondément honoré et ému, Monsieur le Président, de vos généreuses paroles de bienvenue.

11. La confiance que vous m'avez témoignée me remplit de gratitude et d'humilité. J'exprime ma reconnaissance au Président et aux membres du Conseil de sécurité pour avoir recommandé ma nomination. Je remercie l'Assemblée générale de l'avoir acceptée par acclamation. Je fais face à tous les Membres des Nations Unies, parfaitement conscient que la nomination dont on m'a fait l'honneur est une expression de votre appui solidaire. Cet appui solidaire est et sera, en dernière analyse, mon soutien le plus puissant. Je me rends pleinement compte que la tâche qui m'a été confiée est unique de par sa nature, sa complexité et sa dimension. Pour m'acquitter des responsabilités que comporte cette tâche, je promets devant vous mon dévouement entier et mon impartialité absolue.

12. Je suis conscient également de ce que ma désignation indique que l'on reconnaît le rôle important que jouent l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie dans leur lutte collective pour la réalisation des buts et objectifs spécifiquement arrêtés dans la Charte des Nations Unies. Je crois qu'étant donné la quasi-universalité de l'Organisation, une des conditions essentielles pour le renforcement de la paix, de la justice et du progrès dans le monde entier, est que l'on comprenne sur le plan pratique la nécessité de concilier les aspirations vitales de la majorité de l'humanité et les besoins en matière de stabilité et d'équilibre.

13. Je ne prononce pas un discours électoral, car vous m'avez d'ores et déjà élu. Je ne prétends donc pas vous présenter un programme ou vous faire des promesses : ce ne

serait pas compatible avec la nature de la charge que je m'apprête à assumer. L'Assemblée générale, dont la session est sur le point de se terminer, a passé en revue les grands problèmes dont l'Organisation est chargée : désarmement, questions économiques et sociales, y compris les droits de l'homme, vestiges du colonialisme et développement du droit international en sont quelques-uns. En tant que partie importante de mes fonctions dans l'Organisation, je coopérerai à la réalisation des décisions de l'Assemblée dans ces domaines.

14. Je suis conscient du fait — et la presse internationale toujours vigilante s'est chargée de nous le rappeler — que nous passons par une période de critiques intenses et renouvelées à l'adresse des Nations Unies.

15. Le Secrétaire général, d'habitude, est une cible facile pour ces critiques, qu'il faudrait parfois attribuer à d'autres organismes des Nations Unies. Les quatre Secrétaires généraux s'y sont heurtés, mais aujourd'hui elles se sont peut-être intensifiées en raison du renouvellement des tensions internationales, du sentiment croissant de frustration des pays en développement et de la déception corollaire des espoirs de l'opinion publique internationale. On sent également une certaine lame de fond que l'on pourrait presque qualifier de révisionniste.

16. Je résisterai à la tentation de répondre à ces critiques par des lieux communs selon lesquels l'Organisation des Nations Unies est le simple miroir de la volonté politique et des actions des Etats qui la constitue. Comme son nom l'indique et comme il ressort de la Charte, l'Organisation des Nations Unies est un ensemble d'Etats réunis avec des buts et objectifs qui se situent au-delà et au-dessus des mobiles purement nationaux. Ainsi, cette maison symbolise une entité distincte du point de vue conceptuel des parties qui la composent. Il est presque possible de dire, paraphrasant Darwin, qu'étant une entité plus complexe l'Organisation constitue une manifestation plus avancée dans l'évolution, puisqu'elle représente une forme de vie communautaire supérieure à la situation qui régnerait si elle n'existait pas.

17. Pour ces raisons, je pense que l'Organisation des Nations Unies n'a pas besoin de présenter des excuses du fait de se trouver à la pointe, de posséder cet ingrédient de futurisme qui doit nécessairement transparaître dans son action. Il se trouvera toujours des gens pour dire que nous sommes une idée dont l'heure n'a pas encore sonné. Mais nous devons nous armer non seulement de courage mais encore du réalisme qui est nécessaire pour ne pas nous laisser abattre par le découragement de celui qui pousse éternellement sur la pente d'une montagne un énorme rocher qui retombe toujours avant d'atteindre le sommet, comme dans le mythe séculaire.

18. Je suis persuadé d'avoir une idée à la fois claire et sobre de la responsabilité à laquelle me porte la décision de l'Assemblée générale. Presque sans interruption pendant les dix dernières années, j'ai été lié à l'Organisation. Pendant une bonne partie de ces années j'ai été exclusivement à son service. J'ai pu toucher du doigt les drames politiques, à la fois au Conseil de sécurité que j'ai dû présider en des moments difficiles et au Secrétariat où j'ai assumé des missions délicates en différents pays. J'ai eu l'occasion, de même, en tant que Président du Groupe des 77, de participer pleinement aux efforts frustrants tentés pour forger un nouvel ordre économique international. J'ai pu constater, en tant que fonctionnaire international, ce qui est demandé au personnel de l'Organisation.

19. J'ai été formé à l'école du droit et je suis donc conscient que le Secrétaire général est au service de la communauté internationale et spécifiquement de l'Organisation. Je sais bien qu'il n'est pas investi d'une mission suprana-

tionale. Mais une partie inhérente de la responsabilité du Secrétaire général devant la communauté, et conséquence pratique de l'existence d'une institution de ce genre, est le fait qu'il devient l'avocat des causes d'intérêt commun. Personne ne se trouve aussi manifestement au-dessus des considérations d'ordre national ou régional.

20. Le Secrétaire général, pour s'acquitter dûment de ses responsabilités, doit pouvoir compter sur la compréhension, la patience et l'appui des Etats Membres, surtout lorsqu'il doit adopter des attitudes qui apparemment peuvent aller à l'encontre des positions ou tendances conjoncturelles de ces pays. Son étoile du berger doit être la promotion des causes favorables au progrès de tous, dans l'intérêt de tous, en fonction de la paix et de la sécurité internationales et toujours axée sur la justice, conformément au mandat que lui assigne la Charte. J'ai la ferme intention de réactiver dans ce sens le rôle politique qui correspond au Secrétaire général dans le cadre de nos paramètres constitutionnels, toujours attentif à l'évolution rapide des événements et toujours soucieux de ne pas se laisser entraîner par eux. Je perçois clairement l'importance de la confiance que tous les membres de l'Organisation m'ont témoignée et j'entends la mettre à profit au service de la consultation et du consensus qui sont l'essence même de notre tâche commune.

21. Je dois assumer le Secrétariat général au moment où, après un long retard, l'initiative déjà vieille des négociations globales entre le Nord et le Sud se retrouve dans l'enceinte de l'Organisation des Nations Unies. Elle coïncide avec l'une des crises économiques mondiales les plus graves des dernières décennies, dont les premières victimes sont les peuples des pays en développement. L'importance sociale et politique de cette crise est axiomatique. Tant que seront déçues et sans cesse ajournées les justes espérances de milliards d'êtres humains et dans une conjoncture politique d'affrontement, les droits de l'homme les plus élémentaires, notamment le droit à une meilleure distribution de la richesse et au bien-être social, seront en fait atteints.

22. En dépit du caractère œcuménique de la fonction que je vais assumer en tant que Secrétaire général de toutes les nations unies, je suis péruvien et je ne peux ni ne dois nier que je suis originaire d'un pays en développement et, en outre, que je l'ai représenté en tant que diplomate pendant pratiquement toute ma vie adulte. J'ai dû participer à la formulation et à la mise en œuvre de la politique extérieure de mon pays et du tiers monde à diverses occasions. Je suis donc hautement sensible à la nécessité de donner un élan à la remise en marche des négociations globales, et je dois dire dès maintenant que, outre la contribution que le Secrétariat apporte dans ses fonctions d'administrateur et de conseil, je serai toujours disposé à apporter ma collaboration personnelle si elle se révèle souhaitable.

*[Le Secrétaire général élu poursuit en anglais.]*

23. Je ne pourrais pas espérer agir utilement dans tous les domaines que je viens de décrire si je n'avais pas à ma disposition l'une des administrations les plus capables et les plus dévouées du monde. Je me suis personnellement rendu compte de ses qualités. Je sais toutefois qu'il se peut qu'une espèce de révolution des espoirs grandissants soit en train de couvrir. Je voudrais lancer un appel aux hommes et aux femmes que j'admire et que je respecte pour leur contribution, afin qu'ils fassent, une fois encore, du Secrétariat une organisation active au service de la paix et du développement, un instrument de moins en moins bureaucratique mais de plus en plus intégré et efficace. Le fait qu'une plus grande responsabilité va de pair avec une amélioration des conditions de travail ne m'échappe pas; je suis certain de pouvoir compter sur leur compréhension, leur coopération et leur imagination dans la quête de solu-

tions satisfaisantes à leurs problèmes, que j'ai l'intention d'examiner en priorité.

24. Afin de galvaniser le Secrétariat et de l'intégrer plus organiquement à l'action de l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble, je dois pouvoir compter sur l'appui des Etats Membres. Je vais diriger un secrétariat qui doit préserver son sens profond d'administration internationale authentique, de façon à servir réellement les intérêts de la communauté internationale. Conformément à la Charte, cela sous-entend nécessairement une indépendance stricte par rapport aux intérêts nationaux des Etats qui font partie de l'Organisation. Je suis certain que l'Assemblée générale, qui établit le règlement relatif à la nomination du personnel du Secrétariat par le Secrétaire général, me fournira les instruments nécessaires pour assumer pleinement cette tâche, non pas en vue de promouvoir la croissance du Secrétariat au-delà de ce qui est nécessaire mais plutôt en vue de rendre le Secrétariat actuel plus efficace et plus attaché moralement, comme j'espère qu'il le sera, aux objectifs de la communauté internationale inscrits dans la Charte.

*[Le Secrétaire général élu poursuit en français.]*

25. Je peux vous assurer que ma seule ambition consistera à servir les intérêts supérieurs de la communauté internationale et à œuvrer pour la réalisation des idéaux et des aspirations dont l'Organisation est la dépositaire et dont elle doit rester le symbole.

26. Ma conviction est que l'Organisation doit constamment représenter l'expression de la conscience universelle. A cette fin, je veillerai dans toute la mesure de mes moyens au respect scrupuleux des buts et des principes de la Charte. J'aborderai tous les problèmes dans un esprit ouvert et j'agirai en conscience sur la base du droit et de la justice.

*[Le Secrétaire général élu reprend en espagnol.]*

27. Je regrette de ne pas pouvoir m'exprimer en arabe, en chinois et en russe, qui sont des langues admirables, et de ne pas pouvoir mieux transmettre ma pensée aux représentants qui utilisent ces langues officielles.

28. Je ne voudrais pas laisser passer cette première occasion où je m'adresse à l'Assemblée générale en ma qualité de secrétaire général élu sans rendre hommage à M. Kurt Waldheim qui, à diverses reprises au cours de la décennie écoulée, m'a honoré de sa confiance dans de nombreux domaines. Son dévouement à la paix restera gravé dans l'histoire. Je souhaite porter témoignage, en ma qualité de proche collaborateur et de diplomate ami, de son habileté hors pair de négociateur et de la ténacité inlassable qu'il met au service de la communauté internationale.

29. Le noble texte du serment que je viens de prêter devant l'Assemblée est l'expression démocratique de l'Organisation. Aussi aurait-il pu me dispenser de la lecture de cette déclaration. Je tiens donc à terminer en redisant que j'honorerai ce serment avec loyauté, discrétion et conscience.

30. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Botswana qui va s'adresser à l'Assemblée générale au nom du groupe des Etats d'Afrique.

31. M. LEGWAILA (Botswana) [*interprétation de l'anglais*] : Je prends la parole au nom d'un groupe d'Etats dont la fidélité aux Nations Unies est aussi connue que la confiance qu'ils ont mise en elles. L'Afrique a toujours considéré cette Organisation mondiale, ces Nations Unies, comme un lieu de refuge pour les faibles et pour tous ceux qui sont vulnérables — un lieu où les faibles et les puissants, les riches et les pauvres, le Nord et le Sud se voient accorder des chances égales de formuler leurs rêves, leurs aspirations, leurs espoirs, de participer librement et activement à leur quête inlassable de la paix, de l'amour et de la

fraternité entre les hommes, car il est bien évident qu'en dernière analyse ce sont nous autres qui sommes pauvres, faibles et vulnérables qui seront les premiers bénéficiaires, si l'on réussit à créer un monde à l'abri des conflits et de la guerre, un monde sans discrimination fondée sur la couleur ou sur la race et sur le niveau de richesse ou de pauvreté, enfin un monde qui offre des possibilités immenses aux faibles comme aux forts.

32. C'est pourquoi cette occasion présente une si grande importance pour nous qui partageons l'espoir de voir le nouveau Secrétaire général continuer, comme son prédécesseur, à se consacrer nuit et jour au service de l'Organisation des Nations Unies, autrement dit au service de l'humanité. Nous autres en Afrique lui promettons notre coopération active et sans réserve, comme nous l'avions promis à son prédécesseur, rien moins que notre coopération active et sans réserve dans l'exercice de ses immenses responsabilités.

33. Le nouveau Secrétaire général ne connaît que trop bien ces responsabilités dont le sort l'a chargé. Il sert les Nations Unies depuis de nombreuses années et il sait en quoi consistent les tâches presque impossibles auxquelles l'Organisation doit faire face, tâches que, par cet acte d'investiture, nous avons déposées sur ses épaules en l'assurant de notre bonne volonté et de nos meilleurs vœux. Notre appui lui est acquis sans réserve et sans équivoque.

34. Le nouveau Secrétaire général connaît les problèmes de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique latine et du Moyen-Orient. Ils résistent encore à tous les efforts déployés pour les résoudre. Certains de ces problèmes, comme ceux auxquels nous sommes confrontés en Afrique, existaient déjà avant la création des Nations Unies et n'ont cessé de hanter tous les Secrétaires généraux qui ont servi l'Organisation.

35. En Afrique, nous ne doutons pas que le nouveau Secrétaire général est un homme qui voit loin et dont les épaules sont assez robustes pour porter les responsabilités qu'impose la charge de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. J'ai donc l'honneur et le privilège, au nom du groupe des Etats d'Afrique, de le féliciter à l'occasion de son élection à cette haute fonction. Au sien du groupe des Etats d'Afrique, il compte des amis et des partisans qui formeront toujours des vœux pour le succès de ses entreprises.

36. J'ai également l'agréable devoir de présenter au Secrétaire général sortant notre gratitude la plus sincère pour le travail accompli. Dans l'exercice de ses responsabilités, il s'est révélé être un fonctionnaire international par excellence, armé de compétence et de détermination, qualités qui ne permettront pas à l'histoire de l'oublier. Nous, qui avons eu la bonne fortune de servir aux Nations Unies sous sa direction discrète mais ferme, ne l'oublierons pas non plus. Puisse-t-il continuer à servir l'humanité!

37. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Philippines, qui va faire une déclaration au nom du groupe des Etats d'Asie.

38. M. YANGO (Philippines) [*interprétation de l'anglais*] : Nous venons d'assister à un événement solennel et mémorable. Nous venons de marquer un jalon dans l'histoire des Nations Unies : le cinquième Secrétaire général de l'Organisation vient de prêter serment.

39. Au nom du groupe des Etats d'Asie qu'il me soit permis de féliciter M. Javier Pérez de Cuéllar, du Pérou, en tant que nouveau Secrétaire général, lequel, selon les termes de la Charte, est le plus haut fonctionnaire des Nations Unies. Après six semaines de grande anxiété et d'incertitude chez tous les intéressés, le Conseil de sécurité, sous la direction compétente de M. Otunnu, de l'Ouganda,

est enfin sorti de l'impasse et a recommandé M. Pérez de Cuéllar comme nouveau Secrétaire général, dont le mandat doit commencer le 1<sup>er</sup> janvier 1982.

40. Je suis certain de parler au nom du groupe des Etats d'Asie lorsque je dis, avec sincérité, que nous avons fait un choix avisé en désignant le nouveau Secrétaire général parce qu'il convient éminemment à ce poste. M. Pérez de Cuéllar n'est pas étranger aux Nations Unies car il a derrière lui une éminente carrière au service de l'Organisation, où il a d'abord été représentant permanent du Pérou. Par la suite, il a servi au sein du Secrétariat, en tant que Secrétaire général adjoint, et il a été nommé représentant spécial du Secrétaire général d'abord à Chypre et ensuite en Afghanistan. Ses études l'ont bien qualifié et préparé pour ce poste car il a été professeur de droit international et il est l'auteur d'un certain nombre de livres dans ce domaine.

41. Connaître l'homme, c'est l'admirer et le respecter. Le Pérou et son peuple doivent être fiers de lui, non seulement parce qu'il s'est révélé un digne représentant de son pays, mais aussi parce qu'il lui a apporté honneur et distinction en étant choisi comme Secrétaire général.

42. Le Secrétaire général, M. Waldheim, doit également être fier de lui parce que l'on peut dire que c'est pendant son mandat que le Secrétaire général adjoint a montré ses talents de dirigeant. A l'Organisation, nous sommes également fiers parce qu'il a été l'un d'entre nous et qu'il est sorti des rangs pour arriver au sommet. Il possède des qualités qui semblent s'opposer mais sont complémentaires : il est aimable mais circonspect dans ses rapports avec les gens et il est patient mais déterminé dans ses entreprises. Je le connais personnellement et je sais qu'il est un diplomate compétent et expérimenté. D'ailleurs, le Secrétaire général l'avait également chargé à une époque, de s'occuper du problème du Kampuchea.

43. Le groupe des Etats d'Asie se réjouit à l'idée de coopérer avec le nouveau Secrétaire général, et il tient à l'assurer d'ores et déjà de sa coopération dans l'accomplissement de ses nouvelles tâches et responsabilités. On a dit que le poste de secrétaire général était un poste impossible. Mais cela ne doit pas décourager notre nouveau Secrétaire général parce que ses prédécesseurs ont beaucoup fait pour le bien de l'Organisation et du monde en général. Connaissant M. Pérez de Cuéllar comme nous le connaissons, nous ne doutons pas qu'il sera à la hauteur de sa tâche et qu'il déploiera des efforts considérables pour s'acquitter de cette tâche prétendument impossible. C'est en ce sens qu'au nom du groupe des Etats d'Asie, je souhaite la bienvenue à M. Javier Pérez de Cuéllar et lui souhaite un mandat très fructueux.

44. A ce stade, je voudrais dire que nous venons d'assister au changement de la garde aux Nations Unies. Alors que le nouveau Secrétaire général entre en fonctions, M. Waldheim, secrétaire général admiré et très respecté, va quitter l'Organisation qu'il a dirigée et administrée pendant ces 10 dernières années. Ayant été personnellement associé à l'Organisation pendant la même période, je dois dire que la première impression que j'ai eue de M. Waldheim lorsque je l'ai connu, en 1966, quand il était représentant permanent de l'Autriche aux Nations Unies, s'est avérée tout à fait justifiée. Il s'est toujours comporté en véritable diplomate, de par son apparence, sa façon d'être et de s'exprimer et dans tous les sens du terme.

45. Ces 10 dernières années de la vie de l'Organisation ont été riches en événements et parfois même tumultueuses. Mais M. Waldheim a laissé son empreinte sur chacun de ces événements. Pour connaître et comprendre l'homme, je recommande de relire son livre, intitulé *Building the Future order : The Search for Peace in an Interdependent World*, qui est un recueil de ses vues et de ses sentiments les plus intimes à l'égard des Nations Unies. Ainsi,

par ce livre, on peut voir l'homme, sa véritable valeur et la précieuse contribution qu'il n'a cessée d'apporter à l'Organisation.

46. En tant que fonctionnaire le plus haut de l'Organisation, il s'est montré extrêmement capable de travailler durement, consacrant de longues heures de patience et de détermination aux problèmes des Nations Unies. Nous admirons l'homme pour la compétence et l'humilité dont il a fait preuve en s'acquittant d'une tâche des plus complexes. Il mérite certainement tous nos éloges. Etant donné ses qualités éminentes et ses réalisations, je suis certain que l'avenir lui réserve de plus grandes choses encore. Nous nous souviendrons avec plaisir de ces 10 dernières années comme des « années Waldheim ». Nous sommes tristes de le voir partir, mais nous lui adressons tous nos vœux, ainsi qu'à Mme Waldheim, pour l'avenir.

47. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Roumanie, qui va faire une déclaration au nom du groupe des Etats d'Europe orientale.

48. M. MARINESCU (Roumanie) : Ce moment solennel dans la vie de l'Organisation m'offre l'occasion unique et l'insigne honneur d'adresser, en ma qualité de président du groupe des Etats d'Europe orientale pour le mois en cours, les félicitations les plus chaleureuses et les meilleurs vœux de plein succès, dans l'accomplissement de ses hautes responsabilités, à M. Javier Pérez de Cuéllar que l'Assemblée générale vient de nommer à l'unanimité Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

49. Il m'est d'autant plus agréable de saluer l'heureux choix qui désigne M. Pérez de Cuéllar pour remplir les plus hautes fonctions à l'Organisation, que j'ai personnellement, comme beaucoup d'entre nous, le privilège de connaître et d'apprécier depuis longtemps ses éminentes qualités d'homme politique et de diplomate, sa profonde connaissance des affaires internationales et son attachement indéfectible à la cause de l'Organisation.

50. Comme il est bien connu, M. Pérez de Cuéllar a déjà brillamment servi notre Organisation pendant de longues années, et les missions si difficiles et délicates, de grande portée politique, qu'il a remplies ont bien fait la preuve de sa haute compétence.

51. Cette nomination constitue à la fois un hommage rendu à la noble nation péruvienne et à la contribution de premier plan à l'activité de l'ONU des pays latino-américains, héritiers d'une riche tradition dans la lutte pour l'indépendance et la souveraineté nationale, pour la promotion de la justice et du droit dans les rapports entre les Etats.

52. Qu'il me soit permis d'évoquer, en cette heureuse circonstance, les relations d'amitié et de coopération que mon pays, comme tous les pays du groupe des Etats d'Europe orientale, développe avec le Pérou, les affinités de langue et de culture qui rapprochent la Roumanie et le Pérou, et d'adresser à M. Pérez de Cuéllar les félicitations cordiales de mon gouvernement.

53. Nous voyons également, dans la nomination du nouveau Secrétaire général, une confirmation hautement significative de la place prééminente, dans la vie internationale, des pays en développement et non alignés, dont la participation grandissante est une condition essentielle pour la solution des graves problèmes du monde contemporain.

54. En saluant sa nomination au poste de secrétaire général, nous voulons assurer M. Pérez de Cuéllar de notre plein appui dans l'accomplissement de ses grandes responsabilités et exprimer la conviction que son activité contribuera à raffermir, conformément aux espoirs des peuples, le rôle de l'Organisation dans la solution des problèmes cruciaux qui confrontent la communauté internationale, notamment le désarmement, en premier lieu nucléaire,

l'élimination du sous-développement et l'instauration d'un nouvel ordre économique international, la solution juste et durable des différends et conflits par des moyens pacifiques, la liquidation définitive du colonialisme et du néo-colonialisme, de toute forme de domination étrangère, le respect de la légalité internationale dans les rapports entre tous les Etats.

55. Nous voudrions, en même temps, exprimer notre profonde gratitude à M. Kurt Waldheim, pour son inlassable activité au service de la communauté internationale, pour son dévouement à l'Organisation des Nations Unies. Il a rempli avec distinction et abnégation la fonction de secrétaire général pendant une décennie, c'est-à-dire une bonne partie de l'histoire de l'Organisation, tout au long d'une période où les Membres des Nations Unies se sont trouvés devant des problèmes d'une complexité et d'une ampleur jamais connues et devant toute une série de crises et de conflits internationaux.

56. La grande compétence et le sens élevé du devoir, dont M. Waldheim a fait constamment preuve pendant une si longue période, les services éminents qu'il a rendus à l'Organisation des Nations Unies, lui ont valu une estime et une appréciation bien méritées dans le monde entier. Associé longtemps au nom et à l'action de l'ONU, M. Waldheim nous transmet un vif exemple de dévouement, d'efforts infatigables mis au service de la paix et de la coopération internationales, pour lesquels nous lui sommes profondément reconnaissants.

57. Il m'est particulièrement agréable de pouvoir exprimer à M. Waldheim, au nom des délégations des pays du groupe des Etats d'Europe orientale, nos sentiments de gratitude et notre grande appréciation, et de lui adresser les meilleurs vœux de succès dans son activité future, ainsi que nos souhaits de bonheur personnel.

58. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant du Nicaragua, qui va faire une déclaration au nom du groupe des Etats d'Amérique latine

59. M. CHAMORRO MORA (Nicaragua) [*interprétation de l'espagnol*] : J'éprouve une grande satisfaction à pouvoir prendre la parole au nom du groupe des Etats d'Amérique latine à l'occasion de la confirmation par l'Assemblée de la nomination, pour un mandat allant de janvier 1982 à décembre 1986, du nouveau Secrétaire général, qui est un représentant du tiers monde, du non-alignement, de l'Amérique latine et du peuple frère du Pérou.

60. Nous traversons actuellement des moments particulièrement difficiles. Le Moyen-Orient, l'Afrique australe et l'Amérique centrale, notamment, connaissent des situations profondément critiques qui doivent être traitées avec prudence, pondération et bon sens, afin de favoriser un dialogue et un règlement politique qui nous permettront de trouver les moyens d'éviter, ou tout au moins de limiter, les conséquences dévastatrices d'un plus grand conflit.

61. L'Organisation des Nations Unies, à laquelle nous sommes tous fiers d'appartenir, ayant une responsabilité particulière à l'égard des pays en développement, doit être dirigée par une personne qui allie l'expérience à l'habileté, la prudence à l'aptitude à prendre des décisions, l'astuce au jugement et à la sagesse, autant de qualités qu'exigent ces lourdes responsabilités et qui, de paire avec l'habileté politique, l'objectivité et l'impartialité, permettent d'affronter les grandes tâches que l'humanité a confiées à l'Organisation des Nations Unies et au Secrétaire général.

62. L'Amérique latine, le mouvement des pays non alignés et le tiers monde en général se félicitent que cette personne, dotée des qualités nécessaires répondant aux grandes responsabilités qui lui incombent, soit un de leurs fils aimés. Nous nous en félicitons, d'autant plus que nous

estimons que le moment est arrivé où le monde doit reconnaître qu'il existe, dans ces régions, des personnes capables de présider aux destinées de l'humanité et dont les qualités sont égales, sinon supérieures, à celles de personnes venant de régions ou de pays plus privilégiés.

63. Nous croyons que l'heure du tiers monde a sonné. Nous vivons aujourd'hui, à l'Organisation des Nations Unies, un moment historique. En effet, la nomination d'un secrétaire général qui représente le tiers monde et le mouvement des pays non alignés a lieu sous la présidence d'un autre représentant du tiers monde et du non-alignement, M. Kittani, de l'Iraq. Aujourd'hui, en assumant nos grandes responsabilités, nous devons comprendre que le Secrétaire général a surtout besoin de notre compréhension et de notre appui.

64. Nous sommes profondément heureux que ce moment historique du tiers monde ait été compris par la communauté des nations et que M. Pérez de Cuéllar ait été élu Secrétaire général par acclamation. Nous estimons que cet appui unanime à la recommandation du Conseil contribuera à renforcer son administration et qu'elle est la reconnaissance des mérites personnels de ce fils du Pérou, héritier des traditions et de la culture des Incas.

65. M. Pérez de Cuéllar, que nous honorons aujourd'hui, est un homme profondément cultivé un diplomate expérimenté ayant une grande connaissance du mécanisme des Nations Unies. Avocat, diplômé en droit de l'Université catholique de Lima, il est entré dans le corps diplomatique en 1940 et a été l'ambassadeur de son pays au Venezuela, en Suisse, en Pologne et en Union soviétique. Il a également été représentant spécial du Secrétaire général à Chypre et Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales en 1979. Plus tard, en 1981, il a été nommé représentant personnel du Secrétaire général pour l'Afghanistan.

66. Nous connaissons tous les qualités de sagesse, d'habileté et de jugement dont le nouveau Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, a fait montre dans l'accomplissement des responsabilités qui lui ont été confiées. Nous sommes certains que ses activités ont contribué au renforcement de la paix et de la sécurité internationales. Nous sommes sûrs qu'il redoublera d'efforts et de dévouement dans l'avenir et souhaitons que les responsabilités qu'il va bientôt assumer s'accompagnent d'un grand attachement envers l'humanité.

67. Nous pensons que l'élection d'un latino-américain est non seulement le triomphe d'une région, mais le résultat des efforts conjugués des nations non alignées et des pays en développement. C'est le triomphe des importantes causes historiques de l'Amérique latine auxquelles s'est ralliée la grande majorité du monde. C'est pourquoi nous sommes certains qu'une tâche aussi délicate, aujourd'hui confiée à un juriste, érudit et diplomate habile, qui œuvre depuis longtemps aux Nations Unies pour le maintien de la paix et la décolonisation, sera facilitée grâce à l'appui de tous les pays ici représentés.

68. Enfin, je voudrais exprimer la reconnaissance du groupe des Etats d'Amérique latine à M. Waldheim. Sa contribution au renforcement de l'Organisation sera consignée dans les annales des Nations Unies. L'histoire n'oubliera ni le tact, ni la discrétion dont M. Waldheim a fait preuve lors des graves conflits internationaux, non plus que son attachement aux justes causes des peuples du tiers monde, reconnues par la communauté internationale.

69. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant de la France qui s'exprimera au nom du groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats.

70. M. LEPRETTE (France) : C'est en qualité de président du groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats que je voudrais adresser mes vœux et mes félicitations au cinquième Secrétaire général que vient de nommer, par acclamation, l'Assemblée générale. C'est pour moi une joie et un privilège que d'accueillir M. Javier Pérez de Cuéllar. Bien que je ne sois pas, loin de là, le doyen des représentants permanents à New York, il m'est agréable de saluer en lui un ami de longue date. Nous reconnaissons en lui un diplomate de grande expérience, que sa carrière a conduit plusieurs fois à croiser nos chemins, que ce soit dans ses fonctions de représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies, dans celles de représentant spécial du Secrétaire général à Chypre ou bien de Secrétaire général adjoint.

71. Depuis 10 ans, en effet, M. Pérez de Cuéllar a associé son destin à celui de l'Organisation et nous ne pouvons que nous féliciter de ce que les mérites qu'il s'est acquis à ce titre viennent aujourd'hui se voir consacrés. L'Organisation des Nations Unies et ses organes, à commencer par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, ont besoin d'être dirigés dans leur recherche de la paix, dans leur volonté de tolérance et de justice, dans l'accomplissement de leur vocation au service du progrès social et économique, par un homme de conciliation et de sagesse qui, dans le respect des principes d'impartialité fixés par la Charte, sera pour cinq ans l'incontestable mandataire de notre volonté commune. M. Pérez de Cuéllar, nous avons le privilège de le savoir déjà parce que nous le connaissons, sera certainement cet homme. Qu'il soit assuré de notre appui.

72. D'autre part, permettez-moi d'ajouter combien les pays d'Europe occidentale et autres Etats se félicitent de ce que le Secrétaire général, qui vient d'être nommé, nous soit donné par un pays d'Amérique latine, le Pérou, qui a très tôt affirmé sa vocation de membre actif d'un non-alignement authentique. Par son histoire, sa culture, ses échanges, l'Europe se sent près du Pérou et de l'Amérique latine. Il est heureux que ce soit un représentant de ce continent qui soit aujourd'hui appelé à donner un contenu et sa pleine valeur à l'interdépendance du destin de l'ensemble de notre communauté internationale.

73. Enfin, je voudrais, en saluant M. Pérez de Cuéllar, rendre hommage à son prédécesseur qui a grandement honoré la fonction de secrétaire général et bien mérité des Nations Unies. La confiance que nous lui avons faite ne s'est d'ailleurs jamais démentie. Il n'a pas seulement été le témoin des grandes mutations internationales que nous avons connues depuis 10 ans, mais il a su souvent les prévoir, les comprendre et, mieux encore, les faire accepter. Nous n'oublierons pas, entre autres, qu'il a été l'infatigable promoteur, au service de nous tous, d'un nouvel ordre économique international, d'un nouveau droit de la mer, du règlement de problèmes lancinants tels que l'indépendance de la Namibie ou la question de Chypre et de l'engagement des Nations Unies dans la grande cause du désarmement. Partout, il a fait preuve de perspicacité et de courage; toujours, il s'est montré à la hauteur des plus difficiles missions que nous lui avons confiées et qu'il avait acceptées de remplir dans le souci de servir la communauté internationale. Nous les avons toutes en mémoire. Le groupe des pays d'Europe occidentale et autres Etats ne l'oubliera pas. M. Waldheim, qui a si bien représenté son pays, l'Autriche, fidèle soutien des Nations Unies, laissera le souvenir d'un homme d'Etat qui a voué toute son action à la cause de la paix internationale. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

74. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'arabe*) : Je donne la parole au représentant du Koweït qui s'exprimera au nom du groupe des Etats arabes.

75. M. ABULHASSAN (Koweït) [*interprétation de l'arabe*] : Aujourd'hui, l'Assemblée générale vient d'accorder sa pleine confiance à M. Javier Pérez de Cuéllar qui remplira les fonctions de Secrétaire général de l'Organisation pendant les cinq années à venir. Au nom du groupe des Etats arabes, je tiens à lui présenter nos félicitations les plus sincères. La confiance bien méritée, qui lui a été manifestée, nous assure qu'il saura assumer la responsabilité importante qui lui incombe dans une période cruciale de l'histoire des Nations Unies.

76. Mais avant de parler de ce choix particulièrement judicieux, je voudrais tout d'abord rendre hommage à M. Waldheim qui a assumé la direction des Nations Unies avec sincérité et dévouement et a joué un rôle tout à fait important et efficace au cours d'une période délicate de l'histoire, rôle que tout le monde s'accorde à reconnaître. Je tiens à lui souhaiter, au nom du groupe des Etats arabes, pleine réussite dans ses activités futures.

77. Le groupe des Etats arabes transfère en la personne du nouveau Secrétaire général sa confiance en les buts et principes des Nations Unies et reconnaît qu'il possède des qualités particulières et une compétence étendue et qu'il pourra tirer pleinement parti de sa riche expérience dans les domaines politique et diplomatique. Tous ceux qui ont participé, avec le nouveau Secrétaire général, aux travaux des diverses instances des Nations Unies, que ce soit en sa qualité de représentant de son pays ou de l'Organisation, s'accordent à penser qu'il a des qualités exceptionnelles.

78. Le nouveau Secrétaire général va entrer en fonctions à un moment où la situation internationale est très compliquée et dangereuse. Le conflit international s'est aggravé, la tension suscitée par la guerre froide s'est amplifiée et les fondements de la paix internationale ont été ébranlés car des infractions flagrantes ont été commises à l'encontre des principes et objectifs de la Charte. La situation économique internationale n'a pas été épargnée et n'a fait que se détériorer. Le fossé qui existe entre les pays développés et les pays en développement s'est encore agrandi. Les charges économiques, qui découlent de l'inflation et de la politique pratiquée par certains pays développés, se font de plus en plus lourdes pour les pays en développement. Cela est dû au fait que les pays développés n'accordent pas l'attention voulue aux besoins des pays en développement et négligent de leur donner satisfaction. Nous considérons que la responsabilité de diminuer l'ampleur du sous-développement et de promouvoir le processus de développement doit être prise au niveau international. Nous sommes convaincus que le nouveau Secrétaire général déploiera tous les efforts possibles et mobilisera tous les moyens dont il dispose au sein de l'Organisation internationale, pour servir les nobles objectifs de la Charte et pour réaliser les ambitions et les espoirs de l'humanité tout entière.

79. En exprimant les félicitations du groupe des Etats arabes à l'égard du nouveau Secrétaire général, je voudrais également souligner que l'une des régions les plus délicates du monde, la région du Moyen-Orient, de la plus haute importance stratégique, continue de vivre une crise des plus dangereuses qui menace la paix et la sécurité non seulement dans la région même, mais également dans le monde entier. Nous sommes certains que les qualités que possède le nouveau Secrétaire général lui permettront de participer pleinement à la solution des problèmes de cette région sur la base de la logique et de la justice de la cause arabe. Un traitement équitable de la question est de nature à épargner davantage de crises à cette région. Nous, membres du groupe des Etats arabes, souhaitons la bienvenue au Secrétaire général qui vient d'être nommé en tant que concitoyen du tiers monde et du mouvement des pays non alignés. Nous sommes certains que cette appartenance jouera un rôle déterminant dans la perception qu'il aura

des problèmes du tiers monde, qu'il sera ainsi amené à connaître en profondeur. Ces problèmes, et particulièrement la situation au Moyen-Orient et la question de l'Afrique australe, préoccupent actuellement le monde entier.

80. Nous sommes convaincus que le nouveau Secrétaire général, de par ses qualités et sa compétence, pourra maintenir la place de choix qu'occupent les Nations Unies dans le cœur de tous les peuples du monde, et notamment du tiers monde.

81. Mme KIRKPATRICK (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : J'ai le grand plaisir, au nom des Etats-Unis, en leur qualité de pays hôte des Nations Unies, de souhaiter chaleureusement la bienvenue à M. Javier Pérez de Cuéllar, qui a été choisi pour occuper le poste de nouveau secrétaire général de l'Organisation. Ce choix montre qu'il mérite bien que l'on reconnaisse les services dévoués qu'il a longuement rendus à son gouvernement et aux Nations Unies. Nous reconnaissons également qu'il possède toutes les qualifications requises pour occuper ce poste. Nous sommes persuadés que M. Pérez de Cuéllar se montrera le digne successeur de M. Waldheim, qui, pendant 10 ans, a guidé l'Organisation avec une grande compétence et un dévouement sans limite. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer à l'égard de M. Waldheim notre profonde gratitude pour l'énergie, la sagesse et le sens politique dont il a fait preuve pendant son long mandat au service de l'Organisation des Nations Unies.

82. Les qualités de M. Pérez de Cuéllar sont bien connues de tous — trop bien connues pour qu'il soit besoin d'en faire état ici. Personnellement, j'éprouve un grand plaisir du fait qu'il soit le premier citoyen d'Amérique latine à être nommé à ce poste important. C'est un plaisir spécial et un honneur pour nous tous qui appartenons au même hémisphère. A cet égard, je voudrais faire part aux membres de l'Assemblée du message suivant que le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Alexander Haig, a adressé au Premier Ministre du Pérou :

« Je partage la grande satisfaction que vous éprouvez du fait que l'ambassadeur Javier Pérez de Cuéllar a été choisi pour occuper prochainement le poste de secrétaire général des Nations Unies. Cette élection fait honneur non seulement à votre nation, mais également à la politique de votre gouvernement. Nous tenons l'ambassadeur Pérez de Cuéllar et la tradition diplomatique qu'il représente en haute estime. J'adresse mes félicitations au Pérou, qui est la première nation d'Amérique latine dont un citoyen a été élu à ce poste élevé. Avec mes meilleurs vœux personnels, sincèrement. Alexander M. Haig, Jr. »

Je voudrais ajouter que le Vice-Président, George Bush, a eu l'honneur et le plaisir de travailler ici, aux Nations Unies, aux côtés de M. Pérez de Cuéllar. Il a d'ailleurs présenté personnellement ses félicitations au nouveau Secrétaire général.

83. Enfin, je voudrais adresser mes propres félicitations et mes meilleurs vœux personnels à M. Pérez de Cuéllar et lui souhaiter plein succès dans son nouveau poste. Mon gouvernement et moi-même nous réjouissons de pouvoir coopérer étroitement avec lui au cours des mois à venir. Je voudrais l'assurer de l'entière coopération et du plein appui du pays hôte dans la réalisation des tâches extrêmement difficiles dont il aura à s'acquitter à son nouveau poste, qui est des plus importants.

84. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'invite maintenant le Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, à s'adresser à l'Assemblée.

85. Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (*interprétation de l'anglais*) : Je suis très reconnaissant à tous ceux qui,

aujourd'hui, m'ont adressé des paroles si aimables qui m'ont profondément touché. C'est pour moi un moment très émouvant. Remplir des fonctions aussi élevées a constitué pour moi un privilège unique. C'est une expérience qui ne ressemble à aucune autre. Elle offre une occasion inégalée de prendre part aux affaires des peuples et des nations ainsi que de mieux connaître le côté noble — ou moins noble — de la nature humaine. C'est une occasion de participer à l'expérience la plus importante et la plus difficile que l'homme ait jamais entreprise : édifier les nouvelles structures d'un monde interdépendant. Ce poste élevé permet d'entrer en contact avec les dirigeants et les représentants de toutes les nations, dans un effort commun pour relever les défis de l'heure et bâtir l'avenir. Evidemment, je regretterai tous ces aspects de la fonction de secrétaire général.

86. Mais l'heure que je vis aujourd'hui est également réconfortante car, à bien des égards, c'est un soulagement que de déposer un lourd fardeau et de contempler la longue route si difficile que nous avons parcourue ensemble depuis 1971, lorsque j'ai été nommé Secrétaire général. L'expérience de ces 10 années m'a profondément renforcé dans ma conviction qu'il est nécessaire de maintenir, de développer et de renforcer les Nations Unies. Les frustrations et les difficultés que j'ai rencontrées n'ont fait que renforcer mon point de vue selon lequel les Nations Unies constituent une institution absolument essentielle, non seulement pour faire face aux problèmes actuels, mais pour gérer de façon sensée et rationnelle les affaires de l'humanité dans l'avenir.

87. Lorsque nous prononçons des jugements sur l'Organisation, il convient de le faire sur la base de sa nature fondamentale plutôt qu'en se fondant sur ce que telle nation ou tel groupe de nations désire que soit ou que fasse l'Organisation. Nous devons toujours avoir présent à l'esprit que l'Organisation des Nations Unies est l'Organisation de toutes les nations et n'appartient à aucune. C'est le lieu où les nations devraient s'unir afin d'harmoniser leurs efforts en vue d'atteindre les objectifs communs de la Charte. Elle doit être utilisée avant tout pour résoudre les différends et les conflits, plutôt que comme une tribune où on les poursuivrait. Elle ne doit pas être considérée comme l'instrument d'un groupe ou d'une nation contre une autre nation.

88. Notre but primordial, c'est le maintien de la paix et de la sécurité internationales ainsi que l'édification d'un système quotidien d'ordre mondial sur lequel puisse compter et qui serait respecté par tous les Etats. Nous sommes encore bien loin d'un tel objectif. La vision des fondateurs de l'Organisation s'inspirait dans une large mesure de cette immense catastrophe que fut la seconde guerre mondiale. Leur intention était de fournir, grâce aux Nations Unies, une option de changement face à l'anarchie internationale qui, en ce seul siècle, a donné lieu à deux guerres mondiales. Il ne faut jamais que nous perdions de vue ce but fondamental.

89. Nous ne pouvons sous-estimer les succès remportés par l'Organisation dans le maintien de la paix et la sécurité internationales. Ainsi, nous développons d'une façon très fructueuse un moyen de contrôle des conflits, de maintien de la paix, ce qui représente une partie importante des très vastes efforts diplomatiques et politiques déployés pour maintenir la paix. Par-dessus tout, l'Organisation des Nations Unies constitue un lieu de dernier recours pour les Etats Membres, lorsque se fait sentir la menace d'un affrontement fatal.

90. Point n'est besoin de souligner l'importance historique de la fonction jouée par l'Organisation en tant qu'agent de changement pacifique. Elle a agi en tant que catalyseur dans le processus de décolonisation, et elle le

fait encore pour harmoniser les relations entre les pays industriels et les pays en développement. Là encore, l'ampleur et la complexité des problèmes inhérents au dialogue Nord-sud et la question connexe des négociations globales peuvent paraître parfois décourageantes. Nous devons, cependant, persévérer avec courage, patience et compréhension et nous sentir inspirés plutôt que découragés par la grande mission que nous avons entreprise.

91. Un autre objectif important de l'Organisation des Nations Unies est la mise au point de méthodes de coopération pour faire face à la nouvelle génération de problèmes mondiaux, nés de la révolution technique et de l'interdépendance croissante entre les Etats. L'Organisation des Nations Unies est devenue une tribune où tous ces problèmes peuvent être discutés afin d'aider les gouvernements à les résoudre. Les efforts déployés par les Nations Unies pour résoudre ces problèmes ont connu un résultat décisif dans l'accroissement de la prise de conscience des peuples du monde entier. Nous devons maintenant nous efforcer d'aboutir à des résultats pratiques.

92. Il m'a toujours paru que toutes nos activités doivent contribuer au développement progressif d'un système international fondé sur la règle du droit, dont tous les Membres bénéficient de plus en plus et qui permet de promouvoir les droits de l'homme. Il est évident que nous n'en sommes qu'au premier stade de cet effort, mais si nous ne pouvons garder présente à l'esprit cette perspective très ambitieuse, nos efforts ne seront que fragmentaires et n'atteindront pas les objectifs que nous proclamons.

93. Je suis plus convaincu que jamais que les Nations Unies constituent la meilleure façon, peut-être la seule, d'obvier au risque toujours réel d'un désastre nucléaire ou de l'anarchie internationale. C'est la raison pour laquelle les jugements superficiels qui sont portés sur l'Organisation, tout comme la légèreté et le cynisme avec lesquels ses activités sont trop souvent décrites, ne cessent d'être pour moi une cause de consternation. La plupart des grandes idées et des grandes institutions ont traversé une période initiale de dénigrement et de septicisme, mais nous ne devons pas permettre que les Nations Unies pâtissent d'un tel processus. Parfois, j'ai le sentiment que les leçons des deux guerres mondiales ont été oubliées et que les privations endurées par plus de la moitié de la race humaine, et le danger mortel qui menace la plus grande partie de l'autre moitié, ne sont pas réellement considérées comme des facteurs vitaux devant inspirer la conduite des affaires internationales. La menace nucléaire pèse virtuellement sur toute la famille humaine. Telles sont les vraies perspectives dans lesquelles nous devons ici évaluer notre action.

94. Comme beaucoup d'organes délibérants, les Nations Unies, il est vrai, connaissent leur part de difficultés, de frustrations et de situations qui pourraient être évitées grâce au bon sens et à la clairvoyance. Je ne m'attarderai pas sur cet aspect car les membres de l'Assemblée en font quotidiennement l'expérience. Parfois, pour des raisons d'ordre politique ou émotionnel, les efforts de l'Organisation pour résoudre de grands problèmes vont à l'encontre des objectifs fixés et l'approche choisie est vouée d'avance à l'échec. Souvent, un groupe de pays estimant qu'un autre groupe entraîne l'Organisation sur une voie qu'il juge inappropriée diminue sa contribution aux activités de celle-ci. Tout au long de l'histoire des Nations Unies — et je remonte à 1945 — nous avons assisté au phénomène des majorités prédominantes et du vote par bloc. Parfois ces tendances nous ont menés sur une voie et, quelquefois, sur une autre. Cependant, ni les majorités ni les blocs ne sont immuables ou monolithiques, et tous sont sujets au changement historique dont nous sommes témoins à l'Organisation. Une chose est certaine : il faut examiner les problèmes quant à leurs caractéristiques réelles et apprendre à

adopter les mesures correspondantes. Nos difficultés actuelles ne doivent nullement nous inciter à abandonner les efforts que nous déployons pour accroître l'efficacité des Nations Unies. Bien au contraire, cela doit nous inciter à intensifier nos efforts.

95. Au cours des 10 années pendant lesquelles j'ai exercé mes fonctions de secrétaire général, j'ai vécu des moments merveilleux en voyant la volonté collective des gouvernements prouver quelles possibilités offrent les Nations Unies si on les utilise avec imagination et courage. L'importante opération de secours menée au Bangladesh, au début des années 70, par exemple, a démontré avec éclat comment les gouvernements du monde, les différentes organisations du système des Nations Unies et les diverses institutions bénévoles peuvent travailler de concert sous la coordination de l'Organisation des Nations Unies, dans les situations humanitaires d'urgence de grande ampleur. Nous avons également assisté, depuis, aux efforts internationaux massifs déployés pour faire face aux situations d'urgence en Afrique, en Asie, en Indochine et ailleurs.

96. Les efforts déployés par le Conseil de sécurité au cours de la guerre qui s'est déroulée en 1973 au Moyen-Orient sont un exemple remarquable de la capacité du Conseil de sécurité de limiter et de contrôler les conflits, ainsi que de la capacité pratique de l'Organisation de mener à bien, à bref délai, les opérations décisives de maintien de la paix en période de crise internationale aiguë. Un autre exercice vital de contrôle des conflits a commencé, en 1978, avec l'envoi, dans le sud du Liban, d'une force de maintien de la paix. Ce ne sont là que quelques exemples prouvant la capacité d'agir de l'ONU, face aux problèmes de notre temps.

97. Je dois admettre que, parfois, j'ai trouvé profondément décourageante l'impuissance des Nations Unies de prendre des mesures efficaces. Malheureusement, en de nombreuses occasions, la volonté collective et l'unité de vues des Membres ne suffisent vraiment pas à surmonter des situations critiques. Si des problèmes internationaux peuvent être résolus en dehors des Nations Unies, tant mieux. Mais, il est tout à fait anormal que, comme il arrive parfois, les Nations Unies ne soient pas à même de faire face à des situations qui constituent une menace réelle pour la paix ou la stabilité mondiales. J'invite instamment les gouvernements des Etats Membres à accorder une plus grande attention à ce problème éminemment fondamental avant que nous n'arrivions à une situation où les conflits et les affrontements échappent à notre contrôle et conduisent à un désastre majeur. Nous disposons du mécanisme. Ce qu'il nous faut c'est la ferme volonté de développer nos institutions et de les faire fonctionner.

98. Je ne saurais, en toute honnêteté, passer sous silence les causes fondamentales de nos difficultés. Les Nations Unies sont édifiées sur des divisions redoutables dans le monde, il faut le reconnaître. La faille la plus évidente est sans aucun doute la division entre l'Est et l'Ouest, qui passe par le centre même de l'Organisation et, souvent, affaiblit et neutralise sa capacité d'agir. Ce que l'on appelle la division Nord-Sud revêt un caractère très différent et j'espère très sincèrement qu'on ne permettra pas qu'elle joue un rôle similaire en inhibant l'efficacité des Nations Unies. Nous devons admettre que ces divisions existent et nous devons nous efforcer, par tous les moyens possibles, de les amoindrir et, si possible, les surmonter. C'est là un des plus grands rôles de l'Organisation.

99. Avant tout, nous devons nous souvenir du fait que l'Organisation, malgré tous ses défauts, reste le meilleur instrument permettant d'éviter d'immenses catastrophes. Ce serait une tragédie si l'appui accordé aux Nations Unies diminuait en raison de ses difficultés et de ses divisions actuelles. Nous ne devons jamais oublier, alors que nous



vivons sous la menace de confrontation nucléaire et d'anarchie économique et sociale, que les Nations Unies ont été créées pour nous permettre d'échapper à ces cauchemars. Puisque les Nations Unies existent nous avons un choix, ou bien accepter les incertitudes et les inégalités terrifiantes de l'heure et les privations et la misère dont souffre une grande partie de l'humanité, ou bien persévérer dans l'édification d'un système meilleur qui, nous le savons, peut être créé. La Charte définit ce système. Pour le transformer en réalité il faut du courage, de la clairvoyance et un labeur assidu. Mais nous ne pouvons avoir de doute quant au choix qui s'impose.

100. Enfin, je voudrais exprimer ma profonde gratitude à tous ceux avec qui j'ai eu le plaisir de travailler au cours des dix dernières années. Tout d'abord, je tiens à remercier les membres du Secrétariat qui ont œuvré inlassablement et loyalement dans les divers domaines de notre activité pour exécuter les plans et les programmes des Nations Unies. Je suis le premier à comprendre combien le travail, au Secrétariat, peut être frustrant et, parfois, décourageant. J'apprécie d'autant plus l'appui dévoué et loyal dont j'ai bénéficié pendant mon mandat de la part de tous les membres du Secrétariat et, en particulier, des mes collègues, les hauts fonctionnaires, qui ont partagé avec moi le fardeau qui m'avait été confié.

101. Je voudrais également exprimer aux représentants permanents des Etats Membres ici présents tout ma gratitude pour la coopération et l'aide qu'ils m'ont apportées dans des situations difficiles. Ils contribuent d'une façon spéciale à l'œuvre de l'Organisation et partagent, dans une large mesure, le travail du Secrétaire général. J'ai beaucoup apprécié leur contribution et leur amitié.

102. Je voudrais vous rendre un hommage tout particulier, Monsieur le Président, vous qui êtes mon ancien collègue du Secrétariat, et par votre intermédiaire remercier

tous ceux qui ont présidé les organes principaux des Nations Unies pendant toutes ces années. Votre expérience, votre sagesse, vos talents diplomatiques ont grandement contribué au bon déroulement de cette session. Les présidents jouent un rôle très important dans la vie de l'Organisation. La façon dont ils dirigent les travaux peut souvent, et particulièrement en périodes troublées, agir de façon décisive sur le succès ou l'échec de nos efforts.

103. Enfin, je voudrais, du fond du cœur, souhaiter à mon successeur et ami, Javier Pérez de Cuéllar, plein succès dans l'accomplissement de sa tâche. C'est avec un grand plaisir que j'ai entendu les représentants des divers groupes régionaux exprimer, il y a peu de temps, toute l'estime qu'ils éprouvent pour mon distingué successeur. Le nouveau Secrétaire général a été un proche collègue et un travailleur dévoué de cette maison depuis des années. Il a déjà fait la preuve de son intégrité, de son jugement et de son habileté de diplomate. Ses qualités personnelles éminentes, sa longue expérience au service de l'Organisation des Nations Unies lui ont valu le respect du monde entier. J'ai confiance en l'avenir en lui transmettant cette grande responsabilité.

104. Puis-je terminer, Monsieur le Président, en disant, du fond du cœur, combien j'ai apprécié cette occasion de servir cette grande Organisation. L'Organisation des Nations Unies n'est pas seulement une institution — elle est aussi la vision d'un avenir meilleur. Nous tous — ceux qui restent et ceux qui, comme moi-même, quittent cette maison — devons nous efforcer, où que nous soyons, de traduire cette vision en réalité.

105. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie très sincèrement le Secrétaire général de son importante déclaration.

*La séance est levée à 12 h 30.*